

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-660128

96154

Cover

- ☐ Maladie ☐ Dentaire ☒ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1433 Société :
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : LAK-HAL Mohamed
 Date de naissance : 1/1/1944
 Adresse : n° 44 lot. Saada - Ménara Marrakech
 Tél. : 05 24 43 2483 Total des frais engagés : 700 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. Zaki MABROUKI
 Spécialiste des Maladies
 Date de consultation : 01/12/2021
 Nom et prénom du malade : ZAKRAJSEK ANNA Age : 74
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : es - f - o
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Marrakech Le : 6/12/2021

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/02/21	CS + Retina graphi	700,00		INP 071005729 Dr. Zaki MABROUK Spécialiste des Maladies de l'œil 06 71 42 21 20

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

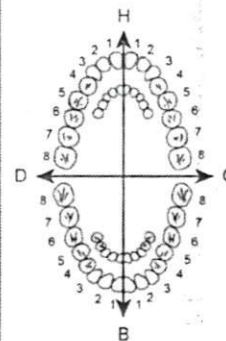
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

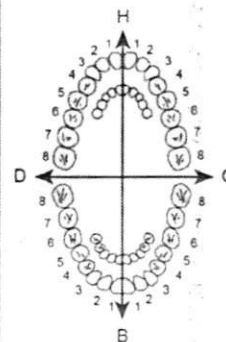
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F.
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		
25533412	21433552	
00000000	00000000	
D		G
00000000	00000000	
35533411	11433553	
	B	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ZAKI MABROUKI

Ophtalmologie

Membre de la Société Française d'ophtalmologie
Ancien Médecin à l'Hôpital 20 Août - Casablanca

CHIRURGIE AU LASER



الدكتور زكي مبروكي

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون
طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء

الجراحة بأشعة الليزر

Marrakech, le : 01 DEC. 2021 : مراكش، في

Ama Zekrassen

consultation ophtalmologie

300,00 DH

Retinogochie

400,00 DH

Dr. Zaki MABROUKI
Spécialiste des Maladies
et Chirurgie des Yeux
127 Av. Méd. V - Imm. Gidel - Guéliz
Marrakech - Tél. : 05 24 43 21 20

Docteur ZAKI MABROUKI

Ophtalmologie

Membre de la Société Française d'ophtalmologie
Ancien Médecin à l'Hôpital 20 Août - Casablanca

CHIRURGIE AU LASER



الدكتور زكي مبروكي

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون
طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء

الجراحة بأشعة الليزر

Marrakech, le : 08/12/2011 : في : مراكش

M ZAKRAJSEK
ANNA

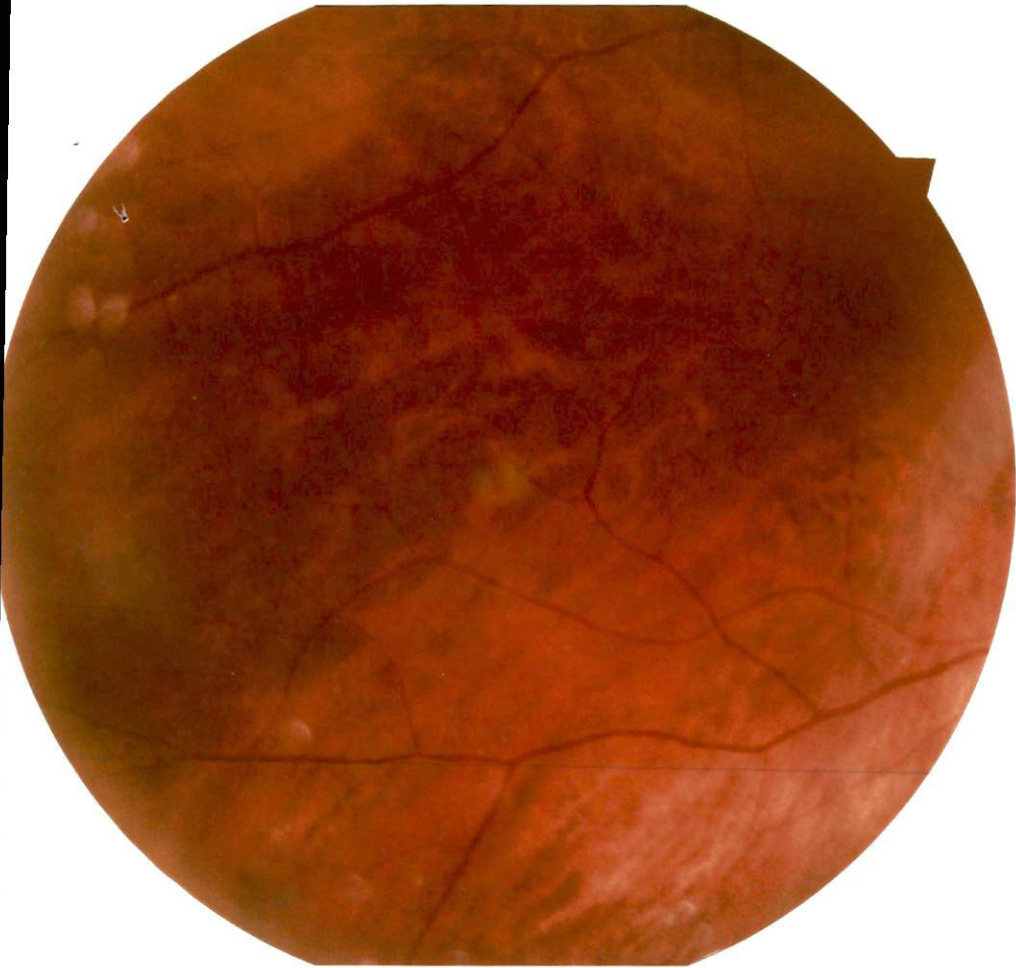
Examen Retinographique

Normal

avec début de cataract

Dr Zaki MABROUKI
Spécialiste des Maladies
de l'Œil et des Vieux
17 Guéliz
Marrakech - Tél. 05 24 43 21 20

OD
Field: CENTRAL
Date: 2021-12-01 10:20
Pupil size 4.2mm



OS
Field: CENTRAL
Date: 2021-12-01 10:20
Pupil size 4.2mm



PATIENT'S NOTES:

EXAM'S NOTES:

EXAM'S NOTES: